


FORMATION DE FORMATEURS PRO-PAILLE

Maîtriser la pédagogie liée à la formation Pro-Paille

Artisans • Architectes • Bureaux d'études • Entrepreneurs • Maîtres d'œuvre • Maîtres d'Ouvrage •

Formation organisée par :  **CENTRE NATIONAL
de la
construction paille**
EMILE FEUILLETTE

Contexte

- Les règles professionnelles de construction en bottes de paille (CP 2012) rédigées par le RFCP (Réseau Français de Construction en Paille) constituent le cadre officiel et normatif applicable en France. Elles définissent les règles de conception et de mise en œuvre à appliquer pour l'utilisation de paille en tant que remplissage isolant et support d'enduits.
- La formation a pour but de former des professionnels et des pédagogues du bâtiment à la pédagogie autour de la "construction paille".

Objectifs

- Connaître l'historique, les réseaux, les acteurs de la construction paille.
- Connaître les étapes et obligations des OF et formateurs quant à la mise en œuvre de la formation.
- Connaître le référentiel de formation, les différents supports pédagogiques de la mallette pédagogique liés à la formation "Pro-Paille".
- Savoir animer les sessions de formation "technique" en tout ou partie liée aux différents modules de formation proposés aux stagiaires.
- Savoir évaluer les contenus de formation présentés au cours de la formation.

Prérequis

- Être certifié(e) Pro-Paille.

Intervenants

Julie LAURIN – Coralie GARCIA – Anaïg MADEC

Durée

2 jours – 14 h

Dates

PARIS : 7 et 8 janvier OU
LYON : 1^{er} et 2 mars 2021 OU
NANTES : 4 et 5 mars 2021 OU
TOULOUSE : 15 et 16 mars 2021

Méthode pédagogique

- La formation est articulée autour des règles professionnelles de construction en paille.
- La formation s'appuie sur des cas concrets et des retours d'expériences.
- Une évaluation de fin de formation permet l'obtention d'un certificat en cas de réussite.

Effectif

De 15 à 20 professionnels.

Tarif

450 € avec prise en charge OPCO
Ce prix comprend les frais d'inscription les supports pédagogiques.
Il ne comprend pas l'achat du livre « Règles professionnelles de construction en paille-Règles CP 2012 » - 3^{ème} édition, nécessaire au suivi de la formation.

Lieu de la formation

PARIS : lieu à confirmer.
LYON : OIKOS - 60, chemin du Jacquemet - 69890 LA TOUR DE SALVAGNY.
NANTES : Le Solilab 8 rue Saint-Domingue - 44200 Nantes (à confirmer).
TOULOUSE : lieu à confirmer.

FORMATION DE FORMATEURS PRO-PAILLE

Maîtriser la pédagogie liée à la formation Pro-Paille

Artisans • Architectes • Bureaux d'études • Entrepreneurs • Maîtres d'œuvre • Maîtres d'Ouvrage

JOUR 1 : LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Contextes et définitions

- Historique et état des lieux de la construction en paille.
- Les réseaux et ses acteurs.
- Actualités du Réseau Français de la Construction Paille.
- Contexte réglementaire des OF et des formateurs.
 - Les obligations légales.
 - Les financements.
 - La réforme de la formation professionnelle.
 - Accréditation formateur Pro-Paille.

JOUR 2 : FORMATION DE FORMATEUR PRO-PAILLE

Comprendre la problématique du formateur

- Définitions.
- Contexte de formation.
- Attentes des apprenants.
- Objectifs minimum d'un formateur.
- Problèmes typiques auxquels est confronté le formateur.

Les référentiels de formation

- Rappels et mise à jour des connaissances : 3ème édition Règles Professionnelles CP 20212 et DTU 31.2.
- Les référentiels de formation Pro-Paille supports pédagogiques par blocs de compétences.

Les supports théoriques et pratiques

- L'importance des alternances théorie/exercices/temps d'autonomie.
- Évaluer la formation.
- Conclure la formation.

A retourner au CNCP par email : formation@cncp-feuillette.fr
Par courrier : 69 bis rue des Déportés et Internés de la Résistance – 45200 Montargis

SIRET et APE

Raison sociale

Nom

Prénom

Fonction

Adresse

CP Ville

Téléphone Email

Session choisie PARIS : 7 ET 8 JANVIER 2021 LYON : 1^{ER} ET 2 MARS 2021
NANTES : 4 ET 5 MARS 2021 TOULOUSE : 15 ET 16 MARS 2021

- Je souhaite suivre la formation pour la session susmentionnée :

Avec OPCO Pôle Emploi

Montant total : 450 €

Sans OPCO (nous consulter pour connaître le montant)

Règlement :

- Par chèque à l'ordre du CNCP-Feuillette ou par virement
IBAN : FR76 1450 5000 0108 0025 7608 111
BIC : CEPAFRPP450

Si le règlement est effectué par un OPCO ou Pôle Emploi, indiquez ses coordonnées :
.....
.....

Si le règlement est effectué par Pôle Emploi, indiquez votre numéro d'identifiant ainsi que le département de votre agence Pôle Emploi :
.....

Signature pour acceptation & cachet